

La Municipalité de Montréal-la-Cluse organise le Centre de Loisirs destinée aux enfants âgés de 3 ans révolus jusqu'à 11 ans.

Inscription en journée ou après-midi avec repas ou non.

Nouvelles modalités d'inscription :

Dorénavant, les inscriptions se dérouleront via le portail internet.
 Pour toute nouvelle famille, adressez-vous en Mairie afin de recevoir vos codes d'accès.
Les demandes de réservation pourront s'effectuer du mercredi 27 janvier 8 h. au dimanche 31 janvier 18 h.
 Les enfants dont les parents sont domiciliés à Montréal-la Cluse sont prioritaires.
 Les autres enfants peuvent être inscrits dans la limite des places disponibles.

Tarifs : différents selon le Quotient Familial CAF ou MSA (voir tableau ci-joint). La tarification est calculée à l'heure, sans distinction des temps d'accueil de 7 h. 45 à 9 h. et de 17 h à 18h. Toute heure entamée sera facturée.

Toute journée ou après-midi d'absence non justifiée par un certificat médical sera facturée. Vous avez le choix d'inscrire votre enfant :

- 1) A la journée : 9 h.00 – 17 h. 00 (avec repas + goûter) avec possibilité d'un temps d'accueil matin de 7 h. 45 à 9 h. et soir de 17 h 00 à 18 h.
- 2) A la ½ journée (avec goûter) :
 Soit avec repas : 12 h. - 17 h 00,
 Ou sans repas : 13 h 00 - 17 h. 00,
 avec possibilité d'un temps d'accueil de 17 h 00 à 18 heures

Le goûter est fourni par le Centre de Loisirs.

Attention : tout enfant doit être récupéré par une personne majeure ou présenter une autorisation parentale signée en accord avec la Directrice.

La fiche sanitaire est éventuellement à remettre à jour, veuillez la compléter à l'aide du carnet de santé de l'enfant.

La retourner par mail cdl.montreal@orange.fr ou la rendre au cdl le 1^{er} jour du centre.

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS

Les tarifs du Centre de Loisirs et des repas de la structure sont différents selon votre quotient familial. Le tableau ci-dessous détaille les différents éléments.

Quotient familial	Cantine	ALSH 3-11 ans Tarif horaire	Supplément sortie (quelle que soit la sortie dès lors qu'il est nécessaire de prendre 1 bus, sauf sorties cinéma à Nantua ou Oyonnax)
De 0 à 450	3.02 €	1.34 €	2.00 €
De 451 à 660	3.07 €	1.44 €	2.00 €
De 661 à 765	3.12 €	1.54 €	2.00 €
De 766 à ...	3.17 €	1.64 €	2.00 €

Pour les enfants non domiciliés sur la commune, tarif de la cantine : 3,50 € sans distinction de QF. Les tarifs indiqués s'entendent sans les aides.

Pour avoir le prix réel à payer, vous devez donc ôter les participations suivantes :

	Aide par journée	Aide par ½ journée
CAF ou MSA	0.54 € l'heure	0.54 € l'heure
Commune Montréal la Cluse		1.00 €
Si inscription 1 jour par semaine	2.00 €	
Si inscription de 2 à 3 jours par semaine	5.00 €	
Si inscription de 4 à 5 jours par semaine	7.00 €	

Vous pouvez inscrire votre enfant selon vos besoins ou ses envies à la journée ou à l'après-midi. Cette formule confère encore plus de souplesse et permet de moduler la facture. Il convient de préciser que les enfants inscrits à la journée prennent obligatoirement leur repas.